

**MARYSE JOISSAINS MASINI**  
*Maire d'Aix-en-Provence*  
Président du Territoire du Pays d'Aix  
Vice-Président de la Métropole  
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Aix-en-Provence, le 13 janvier 2017

**Monsieur Jean-Claude GAUDIN**

Président de la Métropole d'Aix-  
Marseille-Provence

58, Boulevard Charles LIVON

13007 MARSEILLE

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous confier ma surprise, et plus encore ma colère et mon indignation à la découverte de l'identité visuelle de la Métropole Aix-Marseille Provence dévoilée hier aux agents de l'institution sans aucune concertation préalable des partenaires incontournables que sont les territoires et leurs présidents ; à l'exception, peut-être, de rares initiés impliqués malgré eux dans la campagne de communication.

Je veux donc dénoncer avec force la méthode avec laquelle le processus d'élaboration de notre signature commune s'est fait, en catimini, dans le secret et le mépris notamment du territoire et de la ville d'Aix-en-Provence, dont le nom est pourtant associé à double titre à la métropole :

- parce que Aix appartient en toutes lettres à l'intitulé de notre métropole, au même titre que Marseille,
- parce que ma ville, plus que toute autre parmi les 92 communes membres, incarne par son ADN la Provence de la même façon que Marseille, avec son port et son littoral, représente la façade maritime.

Je ne peux concevoir, et admettre, de brouiller à ce point l'image de la Provence. La métropole n'a pas pour vocation de passer la géographie et l'histoire de nos territoires par pertes et profits. La Provence est une région façonnée par sa culture ; un comté dont Aix-en-Provence était la capitale. Ni la métropole, ni votre logo ne doivent et ne pourront effacer cette réalité d'un trait de communication. Mais je préfère y voir la maladresse d'une agence étrangère à notre région, plutôt qu'une malveillance.

.../...

.../...

La méthode choisie est donc inacceptable. Et ce d'autant plus que sur le fond, le logo produit et révélé est mauvais. Vide de sens, désincarné, tournant le dos à l'avenir, il ne fait preuve d'aucun talent, d'aucun génie. De surcroît je le trouve ordinaire et finalement vulgaire.

D'un point de vue graphique, les quatre symboles contribuent un peu plus encore à éloigner cette nouvelle institution des réalités qui font sa personnalité, son originalité et sa singularité et des ambitions légitimes qui font sa force.

Mais surtout, le « X » de Aix atomisé, vide en son centre, faisant de la ville une cible constitue une insulte à l'égard de ma ville et de sa population ainsi désignée à la vindicte.

Je vous demande en conséquence d'interrompre dans les meilleurs délais la diffusion de ce logo. Je me réserve pour ma part la possibilité de saisir les juridictions compétentes et notamment d'obtenir de leur part les mesures conservatoires d'urgence afin de suspendre immédiatement la communication engagée et de relancer, en concertation avec les territoires, la conception d'un nouveau logo dans le cadre d'une réflexion partagée. Ce point n'est pas négociable.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, les conditions dans lesquelles a été élaborée cette identité visuelle et le résultat présenté sans que les élus ne soient préalablement consultés constituent un point de rupture dans la recherche de la gouvernance partagée que j'appelle de mes vœux.

Je vous remercie donc de remédier à cet acte autoritaire de votre DGA à la Communication qui témoigne de l'OPA opérée par l'administration sur les élus.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

